

## **Annexe IV à l'arrêté du 25 janvier 2005 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme professionnel d'aide soignant**

### **DIPLÔME PROFESSIONNEL AIDE SOIGNANT RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS**

L'aide soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle qui relève de l'initiative de celui-ci, défini par les articles 3 et 5 du décret no 2002-194 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier. L'aide soignant réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide soignant accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie. Travaillant le plus souvent dans une équipe pluriprofessionnelle, en milieu hospitalier ou extrahospitalier, l'aide soignant participe, dans la mesure de ses compétences et dans le cadre de sa formation aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs. Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.

#### ***Définition du métier***

Dispenser, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier (1), en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien être et l'autonomie de la personne.

#### ***Activités***

1. Dispenser des soins d'hygiène et de confort à la personne.
2. Observer la personne et mesurer les principaux paramètres liés à son état de santé.
3. Aider l'infirmier à la réalisation de soins.
4. Assurer l'entretien de l'environnement immédiat de la personne et la réfection des lits.
5. Entretenir des matériels de soin.
6. Transmettre ses observations par oral et par écrit pour maintenir la continuité des soins.
7. Accueillir, informer et accompagner les personnes et leur entourage.

8. Accueillir et accompagner des stagiaires en formation.

### ***Activités détaillées***

#### **1. Dispenser des soins d'hygiène et de confort à la personne**

##### *Principales opérations constitutives de l'activité*

Installer et mobiliser la personne :

- installer le patient dans une position en rapport avec sa pathologie ou son handicap en fonction de la prescription ;
- lever et mobiliser la personne en respectant les règles de manutention ;
- stimuler la personne pour maintenir et développer l'autonomie.

Dispenser des soins liés à l'hygiène corporelle et au confort de la personne :

- effectuer une toilette partielle ou complète en fonction de l'autonomie et du handicap : toilette génito-anale, hygiène bucco-dentaire et soins de bouche non médicaux, soins de pieds, ...
- réaliser des gestes quotidiens permettant d'assurer le confort de la personne (friction de bien-être, ...) et de prévenir les escarres et les attitudes vicieuses ;
- déshabiller/habiller la personne complètement ou partiellement ;
- refaire un lit occupé.

Dispenser des soins liés à l'alimentation :

- installer et préparer la personne pour le repas au lit, assis en chambre ou en salle ;
- aider au choix et à la commande des repas ;
- présenter et vérifier le plateau ;
- desservir les repas et réinstaller la personne ;
- apporter une aide partielle ou totale à la prise de repas et à l'hydratation régulière.

Dispenser des soins liés à l'élimination :

- poser le bassin et l'urinal ;
- poser un étui pénien et changer la poche ;
- nettoyer et désinfecter les différents matériels liés à l'élimination ;
- assurer l'entretien journalier d'une colostomie ancienne cicatrisée et appareillée.

Dispenser des soins liés au sommeil :

- préparer la chambre ;
- installer la personne pour le repos et le sommeil en fonction de ses besoins, de sa pathologie ou de son handicap ;
- mettre en place les conditions favorables à l'endormissement et au réveil en fonction des habitudes de la personne.

*Principale(s) situation(s) professionnelle(s) associées*

L'exercice de l'activité peut se différencier en fonction :

1. Du lieu d'exercice :

- soins assurés en établissement ;
- soins assurés seul au domicile de la personne.

2. Des caractéristiques de la personne soignée :

- soins auprès de personnes ayant un certain degré de participation ;
- soins auprès de personnes dépendantes ou inconscientes.

*Méthodes, outils, ressources utilisés*

Matériels d'hygiène et de toilette ;

Matériels liés à l'élimination ;

Appareillages de manutention et de déplacement ;

Documents de planification, d'organisation et d'exécution des soins ;

Protocoles de soin.

**2. – Observer la personne et mesurer les principaux paramètres liés à l'état de santé de la personne**

*Principales opérations constitutives de l'activité*

Observer l'état général et les réactions de la personne :

- observer l'état général de la personne : environnement, aspect, propreté, degré de mobilité, ...), son autonomie et son comportement ;
- observer les réactions, l'autonomie et le comportement de la personne : niveau de communication, état de stress, d'émotivité, cohérence du discours, orientation spatio-temporelle,...
- observer l'état d'hydratation, de dépendance, de conscience.

Observer l'état de la peau et des muqueuses :

- observer les téguments : coloration, intégrité, consistance de la peau (sécheresse,...), pli cutané,...
- observer des signes pathologiques : oedèmes, escarres, gonflements...
- surveiller les points d'appui.

Observer et mesurer les paramètres vitaux :

- observer et mesurer les paramètres vitaux : fréquence cardiaque, fréquence respiratoire, température, poids, taille, qualité de la respiration,...
- observer la quantité et la qualité des aliments absorbés et la quantité des boissons absorbées ;
- surveiller l'élimination urinaire, le transit, l'élimination intestinale, les crachats ;

- observer la qualité et la durée du sommeil, l'état de veille, la douleur ;
- observer les modifications de ces états et les écarts dans la mesure des paramètres
- réaliser les courbes de surveillance.

Observer le bon fonctionnement des appareillages et dispositifs médicaux :

- observer le bon fonctionnement de dispositifs de drainage et de perfusion, des aspirateurs, des seringues,...
- observer le bon fonctionnement des dispositifs de surveillance de paramètres ;
- observer l'état des pansements et des drains ;
- observer l'état des plâtres ;
- observer l'état et le bon fonctionnement des appareils de traction, suspension, immobilisation ;
- vérifier des dispositifs d'administration d'oxygène et d'aspiration trachéale.

*Principale(s) situation(s) professionnelle(s) associées*

L'exercice de l'activité peut se différencier en fonction :

1. Du lieu d'exercice :

- observations assurées auprès de patients en établissement ;
- observations assurées au domicile de la personne.

2. Des caractéristiques de la personne soignée :

Observations auprès de personnes avec différents niveaux de réactivité

Situation spécifique :

Observations dans le cadre d'une situation où l'on ne dispose pas de référence antérieure : situation d'urgence par exemple.

*Méthodes, outils, ressources utilisés*

Grilles de recueil de données d'évaluation ;

Echelle de douleurs ;

Diagrammes ;

Protocoles de soins et instructions de travail ;

Matériel de mesure des paramètres (thermomètre, pèse-personne,...).

### **3. Aider l'infirmier à la réalisation de soins**

*Principales opérations constitutives de l'activité*

Préparer le patient pour des pansements, des examens invasifs ou une intervention.

Mettre à disposition du matériel.

Servir des compresses, des produits...

Aider l'infirmière ou le kinésithérapeute au premier lever d'une personne opérée.

Aider à la prise de médicaments sous forme non injectable (faire prendre et vérifier la prise).

Poser des bas de contention.

Aider aux soins mortuaires au sein d'un service en établissement.

*Principale(s) situation(s) professionnelle(s) associées*

L'exercice de l'activité peut se différencier en fonction du lieu d'exercice :

- soins assurés en établissement ;
- soins assurés seul au domicile de la personne.

Situation spécifique :

- soins mortuaires au sein d'un service en établissement.

*Méthodes, outils, ressources utilisés*

Appareillages de manutention et de déplacement.

Matériel(s) de soin.

Protocoles de soins.

Textes réglementaires.

Recommandations diverses.

#### **4. Assurer l'entretien de l'environnement immédiat de la personne et la réfection des lits**

*Principales opérations constitutives de l'activité*

Assurer l'entretien de la chambre :

- nettoyer, désinfecter avec les produits appropriés tout le matériel et le mobilier de la chambre ;
- ranger et remettre en état, organiser l'espace en fonction du matériel et du mobilier de la chambre ;
- préparer et ranger le chariot d'entretien ;
- évacuer le linge sale en respectant les circuits ;
- pré-désinfecter, nettoyer et désinfecter le matériel hôtelier et médical.

Refaire les lits :

- refaire les lits à la sortie du malade ;
- refaire les lits inoccupés ;
- préparer les différents équipements du lit : matelas, potences... ;
- changer les matelas.

Éliminer les déchets :

- éliminer les déchets dans les contenants appropriés et suivant le circuit approprié ;

- installer, nettoyer et entretenir les contenants réutilisables au sein du service.

*Principale(s) situation(s) professionnelle(s) associées*

L'exercice de l'activité peut se différencier en fonction du moment où s'effectue l'entretien :

- entretien quotidien ;
- entretien au moment des sorties.

Situation spécifique :

- entretien de chambres occupées par des patients atteints de pathologies infectieuses, en isolement ;

*Méthodes, outils, ressources utilisés*

Documents liés à la sécurité sanitaire : protocoles d'élimination des déchets, protocoles définissant les circuits et le tri du linge, protocole d'hygiène...

Produits d'entretien et autres consommables.

Equipements d'entretien.

Equipement mobilier de la chambre.

Lits hôteliers, lits médicalisés, systèmes de literie et équipements médicalisés des lits.

Matériels spécifiques au service (poulies, traction...).

## **5. Entretien des matériels de soin**

*Principales opérations constitutives de l'activité*

Laver, décontaminer, nettoyer, désinfecter certains matériels de soin.

Entretien des chariots propres et sales, les chaises roulantes et brancards.

Contrôler et conditionner le matériel à stériliser ou à désinfecter.

Contrôler et ranger le matériel stérilisé.

*Principale(s) situation(s) professionnelle(s) associées*

Situation spécifique :

- entretien de matériels utilisés auprès de patients atteints de pathologies infectieuses.

*Méthodes, outils, ressources utilisés*

Produits d'entretien et autres consommables.

Appareillages de manutention et de déplacement.

Matériel(s) de soin.

Protocoles de nettoyage, de pré-désinfection...

## **6. Recueillir et transmettre des observations par oral et par écrit pour maintenir la continuité des soins**

### *Principales opérations constitutives de l'activité*

Recueillir les informations concernant les soins et les patients.

Rechercher dans le dossier de soin les informations nécessaires à l'activité.

(1) Cf. le référentiel d'activités du DPAS, activités 1 et 3.

(2) Il s'agit des activités d'installation et de mobilisation qui ne font pas appel aux techniques de rééducation.

Transmettre les informations sur les soins et activités réalisées.

Transmettre les informations sur le comportement du malade et son environnement.

Transmettre les observations et mesures réalisées.

Renseigner le dossier de soin pour les activités et les observations réalisées.

### *Principale(s) situation(s) professionnelle(s) associées*

L'exercice de l'activité peut se différencier en fonction du lieu d'exercice :

– transmission des informations dans le cadre d'un service en établissement ;

– réunions de l'équipe soignante ;

– groupes de travail dans le cadre de projets de service ;

– apport d'information dans le cadre de l'élaboration de projets de soins, de projets de vie... ;

– transmission des informations dans le cadre d'interventions seul à domicile.

Situation spécifique :

– alerte en situation d'urgence.

### *Méthodes, outils, ressources utilisés*

Téléphone.

Cahier support.

Dossier de soin, informatisé ou non.

Autres supports informatisés.

## **7. Accueillir, informer et accompagner les personnes et leur entourage**

### *Principales opérations constitutives de l'activité*

Assurer une communication verbale et non verbale contribuant au bien-être du patient.

Accueillir les personnes : écouter et apporter une réponse adaptée et appropriée au malade et à sa famille.

Transmettre des informations accessibles et adaptées au patient en fonction de la réglementation.

Donner des conseils simples aux familles et au patient sur l'hygiène de la vie courante.

Expliquer le fonctionnement du service.

Stimuler les personnes par des activités.

*Principale(s) situation(s) professionnelle(s) associées*

Accueil : arrivée dans le service, retour de bloc d'urgence.

Décès.

Situations de crise et de violence.

Conseil sur les gestes de la vie courante pendant les soins.

Echanges avec des personnes et des familles dans des situations de douleur, de détresse physique et morale et de fin de vie.

*Méthodes, outils, ressources utilisés*

Livret d'accueil.

Protocoles.

Réunions de service.

Formations spécifiques, par exemple portant sur la fin de vie.

## **8. Accueillir et accompagner des stagiaires en formation**

*Principales opérations constitutives de l'activité*

Accueillir les stagiaires, présenter les services et personnels.

Montrer et expliquer les modalités de réalisation des activités.

Expliquer et contrôler le respect des fonctions de chaque professionnel.

Observer la réalisation des activités par le stagiaire.

Apporter son appréciation lors de l'évaluation.

*Principale(s) situation(s) professionnelle(s) associées*

Stages d'élèves aides soignants, d'autres élèves ou de nouveaux collègues.

*Méthodes, outils, ressources utilisés*

Programmes de formation.

Objectifs du stage.

Entretiens et observations.

Carnet de suivi et grilles d'évaluation.

Protocoles de stage/d'accueil des stagiaires.